PAUSE - 15 MINUTES

2275

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

Marie-Livia Beaugé de Hoostock, elle n'est pas... oui, elle est là. Là, je me dis elle est pas arrivée. Dois-je dire Maître Beaugé.

2280

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

Ah! C'est correct.

2285 MME MYRIAM ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :

La parole est à vous. Il y a quelques personnes à l'extérieur qui voudraient peut-être... bon, bien ils viendront. Allez-y.

2290 MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ :

Bien, merci de m'accueillir. Mais je vais commencer. En fait, je suis venue juste avec des solutions puis je peux expliquer d'où proviennent ces solutions-là, mais sinon je vais y aller directement à partir de là.

2295

Majoritairement, toutes les solutions qu'on amène sont par rapport au service de police de Montréal, du profilage racial et cet enjeu-là. Et puis, par la suite, c'est plus des enjeux de diversité et de sensibilisation.

2300

Donc, je vais commencer par, bien notre priorité, qui est le profilage racial. Donc, le Service de police de Montréal est, bien je veux dire si, bien est à Montréal. Puis la population de Montréal est soixante pour cent (60%) de personnes qui viennent de minorité ethnique visible et autre que blanc. Par contre, dans ces soixante pour cent-là (60%) en fait, trente-trois pour cent (33%) de la population de Montréal viennent vraiment de minorité visible.

Et une des solutions qu'on propose c'est que le Service de police de Montréal puisse avoir des agents de police, pas seulement des agents de police, mais aussi d'autres types de poste, comme des directeurs et ceux qui sont des superviseurs qui sont plus diversifiés. Donc, idéalement, au moins, trente-quatre pour cent (34%), trente-trois pour cent (33%) de leur service de police qui proviennent de minorité visible, de minorité racisée, vraiment de cette minorité-là. Et je veux pas dire minorité, là, vraiment de cette population.

2310

Pourquoi? Parce que, en tant que personne noire, en tant que personne racisée, on remarque qu'il y a des policiers qui viennent d'autre part, ils ne viennent même pas de Montréal. Ils viennent des régions. Ils ne connaissent aucune réalité des personnes qui vivent à Montréal. Ils sont les premiers contacts sûrement qu'ils ont eus avec une personne noire c'est à la télé, tu sais, je veux dire Montréal-Nord, déià il n'a pas une bonne publicité à la télé déjà à Montréal.

2315

2320

Donc, si t'es un policier, tu viens de, je ne sais pas, Chicoutimi, les seules choses que t'entends c'est les médias qui disent : un jeune noir haïtien provenant de Montréal-Nord, tu sais, je veux dire si c'est juste ça qu'ils entendent, et puis ils sont des policiers et qui viennent, ils sont dispatchés à Montréal-Nord, bien ils auront déjà cette idée de Ah! Mais les noirs on sait que les seules fois qu'on les entend c'est pour des choses de mal. Donc c'est pour ça, on trouve que c'est important que le Service de police ait plus de diversités, non seulement, pour l'interaction qu'ils auront avec la population, mais aussi entre eux.

2325

C'est le fait de côtoyer des personnes dans leur vie de tous les jours qui sont autres que blancs qui va leur permettre de peut-être d'une certaine manière réaliser que tout ce qu'ils ont vu à la télé, ça ne représente pas tout le monde. Donc, ça, c'est pour la première des choses.

2330

On a vu aussi aux États-Unis, qu'ils ont commencé à faire dans certains « quartiers chauds », entre guillemets, que les policiers fassent des rondes à pied. Donc, ç'a vraiment été bénéfique par rapport à la relation entre la communauté et les policiers. Il y a beaucoup de personnes qui se sentent intimidées par des policiers qui font des rondes dans leur auto, avec leur gros, tu sais, leur grosse protection et tout quand on sait très bien que les policiers, les morts des

policiers par des citoyens, par balles, c'est vraiment pas aussi élevé que le nombre de morts par des policiers, par balles au Québec.

2340

Donc, ça aiderait à construire une meilleure interaction, une meilleure relation entre les policiers et les citoyens si on les voyait plus à pied, au lieu d'être en auto, être en moto ou autrement. Je veux dire des fois, c'est - juste moi j'ai fait des voyages si on va à New York pourtant à New York, il y a pas moins de danger qu'ici puis les policiers ils ont pas de gilet pareballes donc je veux dire, comme ils sont plus approchables, ils marchent. À Ottawa aussi, on en voit, tu sais, ils sont plus approchables, même si tu sais que c'est l'autorité. Ça, c'est une autre des solutions qu'on aimerait qui existe.

2345

Par la suite, bien, en étant policier, t'es - c'est un service à la clientèle. C'est sûr que c'est un service à la clientèle difficile, mais ce service à la clientèle, surtout à Montréal, nécessite que les agents soient bilingues. C'est vraiment important que les agents de police soient bilingues parce que justement, à Montréal, il y a des francophones, il y a des anglophones, il y a des personnes qui sont aucun des deux même, tu sais, on pourrait même dire d'avoir au moins des traducteurs disponibles par téléphone, parce qu'on sait jamais sur quel type de situation les personnes vont arriver.

2350

C'est sûr que là, je vais pas parler des noirs, mais pour les personnes sourdes-muettes, c'est tellement difficile d'avoir une intervention qui fait du sens par la police parce que ça prend trop de temps pour avoir quelqu'un pour venir faire la traduction.

2355

Donc tout ce temps-là que déjà qu'une victime a le courage d'appeler la police, c'est tout ce temps-là pour que quelque chose puisse se faire. C'est trop de temps donc que les agents soient au moins bilingues, anglais, français, que des traducteurs, pas soient disponibles 24 heures sur 24 là, mais, tu sais, que par téléphone au moins. Il y a plein de compagnies qui font des traductions 24 heures sur 24.

Donc, si c'est possible, ce genre de service là, puis c'est quelque chose qui serait vraiment essentiel pour que les policiers puissent communiquer avec la population, avec les personnes avec lesquelles ils doivent intervenir.

2370

Je sais pas si vous avez entendu parler de l'histoire de la famille Gibbs qui a perdu un de ses membres. Lui, il était anglophone, mais, par contre, toute l'intervention policière a été faite en français. Comment, on veut avoir une interaction, comment on va avoir un dialogue, comment on veut intervenir dans des situations comme ça si la première base d'une communication n'est pas là. Donc, c'est vraiment important à Montréal, en tout cas, que les policiers soient bilingues.

2375

Par la suite, bien, la Ville de Montréal a fait des séances de sensibilisation par rapport au profilage racial, tu sais, il y a des professeurs en droit qui font ça, mais, des formations, c'est pas comme des séances de sensibilisation, c'est pas assez pour vraiment créer un changement dans l'intervention des policiers. Mais, il y a des formations par rapport aux désescalades, il y a des formations par rapport à la gérance des crises, mais quand on voit les dix (10) derniers cas où est-ce que les policiers ont tué des personnes, à Montréal, clairement, ils devraient avoir des formations qui sont plus obligatoires, plus récentes pour tous les policiers par rapport à la gérance des crises et à la désescalade.

2380

Les policiers, on a l'impression qu'ils se pensent dans un film d'action, tu sais, je veux dire c'est pas, ils sont pas là pour exciter, ils sont là pour rendre, mettre les choses au calme. Ils ne s'appellent pas des agents de force, ils s'appellent des agents de la paix et c'est pas pour rien, c'est parce qu'ils doivent amener la paix et pas autrement.

2385

Si on pense au nombre de policiers, je veux juste sortir, le chiffre exact, il y a environ quatre mille cinq cents (4 500) policiers et il y a seulement cent trente-deux (132) policiers à Montréal qui ont eu une formation pour répondre aux interventions de crise, cent trente-deux (132) policiers sur quatre mille (4 000). Je veux dire clairement, il y a quelque chose qui peut se faire par rapport à ça. Par la suite, bien, ça, c'est tout pour cette solution.

La prochaine, ce serait de mettre fin aux interpellations policières comme vous avez sûrement vu à Halifax, la cour a déjà enlevé ce genre d'intervention là et ça serait vraiment bien de l'avoir aussi à Montréal parce que ces interventions-là sont la source ou, plutôt, on pourrait dire, je sais pas, mais c'est ça qui permet aux policiers de continuer à faire du profilage racial.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

2400

Prétexte.

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

2405

Pardon?

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

Prétexte.

2410

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

Exactement. Donc, ces interventions déjà, à la base, un policier n'est pas là pour intervenir parce qu'il a envie, c'est pas ça, c'est - il intervient parce qu'il a une raison précise.

2415

Et, puis, ouvrir cette porte aux interventions de routine dans les voies publiques, ça justement, ça fait qu'il y a beaucoup plus de personnes qui se font arrêter seulement parce qu'ils ressemblent à quelque chose.

2420

Il y a des avocats noirs qui se font arrêter parce qu'ils ont des belles autos, mais tu sais. Puis, c'est ça qui continue les stéréotypes parce qu'ils continuent à le faire puis, pour eux, c'est normal puis, pour eux, c'est parce qu'ils veulent éviter quelque chose, mais pourtant on se pose, ils se posent pas deux fois la question quand ils vont voir un blanc dans une BMW, mais quand c'est un noir, il doit sûrement avoir quelque chose derrière.

Donc, ça c'est pour ça, puis ça serait, tu sais, bien sûr, les interventions non seulement quand on marche à pied dans la rue, mais aussi quand on est en auto. Donc, ça, c'est pour ça.

2430

Par la suite, les plaintes. Donc, on sait qu'il y a le BEI, on sait qu'il y a la déontologie, mais c'est quoi le processus pour y aller, c'est qui qui font ça, bien clairement, dans notre système de justice en soi, et c'est vraiment important, l'indépendance et l'impartialité, l'image que notre système de justice projette à la société. Par contre, le BEI a pas cet image d'indépendance et d'impartialité, ce sont des policiers qui font des plaintes contre des policiers.

2435

Il y a beaucoup de citoyens qu'eux-mêmes, quand ils ont le courage de demander à qui ils font affaire, comme, par exemple, si ils ont une altercation avec la police dehors, puis que, ils veulent savoir à quel policier ils ont affaire, il y a souvent ce comportement policier qui font que d'autres policiers vont le protéger pour pas que le citoyen ait son nom.

2440

Donc, déjà, ça c'est quelque chose qui arrive quand on veut juste avoir le nom d'un policier, mais si, après, on va dire, un citoyen a réussi à avoir le nom d'un policier ou n'a pas eu de problème par rapport à ça, mais ils doivent quand même se rendre au Service de police pour aller faire la plainte contre le policier qui travaille dans ce service de police.

2445

C'est comme dire à n'importe quelle victime d'aller dans la maison de son agresseur pour aller porter plainte, ça fait aucun sens. Et par la suite, le BEI, on s'entend, bien en tout cas, plusieurs s'entendent que, comme son processus, c'est assez lent puis pas très transparent.

2450

Donc, c'est quelque chose qui avait déjà été proposé par le passé, tu sais, que, au lieu que ce soit le BEI, ça peut être quelqu'un de complètement indépendant comme la Commission des droits de la personne parce qu'ils sont complètement différents, ils sont complètement détachés. Ils sont pas en lien avec la police.

_ . . .

Puis dernièrement, par rapport aux services de police, ça serait la création de ticket, je pense ça se fait déjà en France. C'est à chaque fois qu'un policier arrête quelqu'un, il lui donne un

ticket pour dire voici, même s'il y a pas aucune conséquence à cette arrestation, la police lui dit à telle date, à telle heure, je t'ai arrêté.

2460

Et, puis, avec ce ticket-là c'est comme une méthode de contrôle pour savoir quel policier arrête quel genre de personne, pour quelle raison, à quelle heure. Ça permet de vraiment savoir où est le problème s'il y a un problème, mais on sait qu'il y a un problème ici, mais c'est pour les gens à convaincre. Puis voilà pour le Service de police.

2465

Ensuite, le deuxième thème, ça serait plus par rapport à la conception des solutions, c'est après la consultation, il faut concevoir des solutions.

On trouve que c'est vraiment important que la majorité des personnes, qui vont travailler sur ça, soient des personnes venant de communauté racisée, soit des personnes qui ont subi des discriminations systémiques.

2470

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

Qui vont travailler sur quoi?

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

2475

Bien, je veux dire, ici on est en train de se consulter pour pouvoir mettre sur pied des solutions par la suite.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

2480

Oui. Les suivis vous voulez dire? Le suivi des solutions.

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

Je veux juste comprendre que la prémisse de ce que vous venez de dire, il faudrait que ça soit des personnes issues des minorités qui soient, mais à quelle instance, à quel moment? J'ai pas compris.

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

2490

Au moment de décider quel type de solution qu'on va mettre sur pied, oui, c'est ça.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

Soit impliqué dans la prise de décision?

2495

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

Oui.

2500

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

O.K.

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ, HOODSTOCK:

2505

Pour les solutions qui vont être.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

2510

O.K. Donc, dans les consultations que le SPVM ou que la ville, non, le SPVM peut faire.

MME MARYSE ELCINDOR, COPRÉSIDENTE:

Vous parlez de l'Office?

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

Oui, c'est ça.

2520 MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE :

De l'OCPM. Excusez-moi. O.K. O.K. D'accord.

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

2525

C'est bon.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

Je me demandais si c'était le SPVM.

MME MARYSE ELCINDOR, COPRÉSIDENTE:

O.K.

2535

2540

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

Parfait. Et puis, bien, on trouve que c'est important parce qu'il y a cet aspect que des fois on doit toujours essayer de toujours convaincre, comme la commission, bien je veux dire, ce genre de discussion a déjà été faite à Montréal. Je veux dire, c'est pas quelque chose de nouveau. Qu'est-ce qui est – sur le racisme systémique. Ça déjà été fait à Montréal, même avant que j'ai eu connaissance. Vous semblez pas savoir de quoi je parle ou...?

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

Qu'il y avait eu une consultation sur le racisme systémique à Montréal.

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

2550

Bien la commission, la Commission des droits de la personne avait déjà fait un rapport par rapport à ça. Puis c'était, suite à des consultations, avec la population même si c'était pas nécessairement de l'Office. Mais il y a déjà eu un rapport qui a été sorti par rapport à ça.

2555

Il y a des professeurs qui ont fait des études par rapport au profilage racial à Montréal-Nord, à Montréal et tout. Donc, c'est pas quelque chose de nouveau pourtant, tu sais, il y a beaucoup de personnes qui avaient l'air surprises le mois dernier quand le rapport des policiers est sorti, c'est rien de nouveau.

2560

Les chiffres ici, ils ont pas changé, ils ont augmenté. Et puis, c'est pour ça que si on a des personnes qui travaillent à choisir les solutions, qui connaissent déjà le sujet, on n'a pas besoin de repasser encore à travers toujours expliquer l'expérience de tous les citoyens.

2565

Cette fois-ci, cette année, pour faire les activités de consultation à part les jeunes qui n'ont pas connaissance de qu'est-ce qui a déjà fait. Il y a beaucoup de personnes qui étaient réticentes à refaire des activités parce que ça avait déjà été faites, parce que tout le monde prend son temps d'écrire des opinions, d'écrire des mémoires, mais ça sert à rien.

2570

Puis il y a quand même des gens qui sont là, qui disent oui, mais on sait pas ça existe. Mais je veux dire, c'est pour ça, je trouve que ça perdrait moins de temps, si c'est des personnes qui sont conscientes de qu'est-ce qui, tu sais, des types de problèmes et/ou qui en ont subi. Donc ça serait dans ces deux-là.

2575

Ensuite, bien sûr, ça, ça déjà été dit par mes collègues, je les entendus tout à l'heure puis vous semblez dire que ça avait été dit hier aussi. Mais c'est augmenter la communication entre les communautés et les organismes publics.

Donc, c'est pas seulement, on va dire, après aujourd'hui, si vous venez avec des solutions, ah! Bien, si vous venez avec des solutions, tu sais, c'est pas seulement s'arrêter à, bien je veux dire, quand la Ville de Montréal, si elle va implémenter des solutions, le moment où est-ce qu'elle va décider de les implémenter, ça serait de voir, nous, on a lu votre rapport, on a vu vos solutions, maintenant, on aimerait faire tel type de solutions, est-ce que ca vous convient?

2585

Ça serait de rajouter un autre moment où est-ce que vraiment directement la Ville de Montréal communique avec la population pour s'assurer que les solutions qu'elle a choisies, par rapport à cette consultation-là, ait rapport avec vraiment l'avis des citoyens parce que, c'est, bien sûr, c'est une étape de plus, c'est un effort de plus, mais si au moins, moins de frustration, parce qu'on peut au moins essayer de s'assurer que, qu'est-ce qui a été choisi, bien, est en lien ou a rapport avec qu'est-ce que la population sent que ça du sens.

2590

Par la suite, une autre solution, ça serait, bien, je trouve, de faire des vidéos de sensibilisation par rapport au racisme systémique. Je ne mets pas racisme systémique et discrimination systémique ensemble, parce que c'est vraiment deux choses différentes.

2595

On fait souvent des vidéos par rapport, et ce qui est très bien par rapport à l'alcool au volant, par rapport aux drogues, par rapport pour contrer l'homophobie, mais ça démontre que le gouvernement tient vraiment à ce qu'il y ait une tolérance contre les - bien pour les personnes, bien, pas une tolérance, mais qu'il n'y a même pas avoir une tolérance, que c'est normal d'être homosexuel comme c'est normal d'être hétérosexuel.

2600

Et, bien, il faut faire aussi des... il faut que le gouvernement démontre par des vidéos de sensibilisation que le racisme systémique, c'est pas quelque chose de normal, que c'est pas quelque chose qui est acceptable dans la société québécoise.

2605

Et, puis, par ces vidéos de sensibilisation, nous, on pense que ça va vraiment faire donner un message clair à la population que, non, ce n'est pas normal, ce n'est pas une question de, non, parce qu'un noir est aussi québécois. Un noir, c'est pas seulement un immigrant, un noir c'est aussi un Québécois.

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

2610

Je dois vous dire que vous avez dépassé de beaucoup, le dix (10) minutes, mais c'est vrai qu'on vous a interrompu. Mais alors, je vous invite à terminer rapidement.

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

2615

C'est bon, il me reste juste un point.

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :

D'accord, allez-y.

2620

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

2625

Donc, ça serait juste le dernier point par rapport aux mesures de contrôle parce que clairement, on peut pas savoir c'est quoi le progrès qu'on fait si on ne sait pas qu'est-ce qui se passe.

Donc, par rapport à la diversité, par exemple, que ce soit dans les entreprises, que ce soit dans les universités, que ce soit, tu sais, quand on cherche un emploi ou par rapport aux arrestations, il faut commencer à avoir un système pour recueillir les données.

2635

2630

Il faut savoir combien de personnes se font arrêter, c'était quoi leur provenance culturelle. Combien de personnes appliquent à l'université dans un programme contingenté, combien de ces personnes-là sont noires, autochtones et combien se font vraiment accepter parce que si on n'a pas ces chiffres-là, puis ça c'est quelque chose qu'on dit vraiment beaucoup puis même quand on essaie de faire des recherches par rapport à ça, c'est très difficile.

Comme il y en n'a pas de chiffres, il faut avoir des données par rapport, qui relient, bien, toutes nos activités sociales, toutes nos activités, juste, économiques, peu importe par rapport à

nos communautés. Donc, ça, ça nous permettrait d'avoir une très bonne image, de voir où se situe le problème et comment gérer ce problème.

Donc voilà.

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :

2645

Je vous remercie. Avant de céder la parole à mes collègues, je veux juste m'assurer d'avoir bien compris.

2650

C'est que quand vous parlez de la recherche de solutions et que vous aimeriez, si j'ai bien compris, que des gens de la communauté, des communautés racisées, puissent avoir un impact dans la solution, est-ce que ça veut dire que vous demandez que les procédures de l'OCPM parce que les procédures de l'OCPM, après la consultation, il y aura un rapport et ceux qui ont entendu soit les commissaires, vont faire des recommandations qui vont être acceptées ou pas acceptées par l'OCPM et le rapport sera soumis à la ville.

2655

Ça, c'est la responsabilité de l'OCPM en réponse au mandat qui lui a été confié. Est-ce que je comprends que vous souhaiteriez une intervention extérieure à ce stade-ci?

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ :

2660

Non, je pense, peut-être je me suis mal fait comprendre dans ce cas-là. Je sais que vous votre - c'est de faire le rapport et d'écrire les recommandations qui sont venues d'ici.

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

2665

O.K.

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

Moi, je pense que c'est une solution, c'est une des recommandations qui devrait être faite pour la Ville de Montréal.

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

2675

D'accord.

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

2680

Parce que, par la suite, la Ville de Montréal, si elle est de bonne foi, en espérant, va prendre ce rapport et va essayer de faire des solutions.

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :

Oui.

2685

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

Donc, en faisant ces solutions-là, que ce ne soit pas un comité de personnes qui ne connaissent rien à la réalité, que ce soit un comité...

2690

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

C'est ça que j'ai compris.

2695

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

... qui vienne...

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

Donc, à ce moment-là, que la Ville de Montréal, suggérer à la Ville de Montréal, voici nos recommandations, mais faites-les approuver...

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

2705

C'est ça.

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

2710

2715

2720

... ajouter, modifier.

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

Le comité en fait, ça, c'est une des, j'ai oublié de le dire, mais c'est la Ville de Montréal, peut faire un comité antiraciste. Un comité antiraciste qui, justement, dans tous les aspects de la vie, pas seulement avec la police, mais avec l'emploi, avec le logement, tu sais, se penche sur ces différents thèmes-là.

Puis de ce comité antiraciste, bien ça serait formé de personnes qui viennent de communautés racisées, qui viennent de personnes qui ont des problèmes par rapport à la discrimination. Donc, c'est ça.

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE:

2725

Oui. Jean-Francois.

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, COMMISSAIRE:

Oui. Je vous remercie de votre témoignage.

Il y a quelques semaines, il y a eu une discussion dans le débat public sur toute la question de, le port de caméra portative sur les policiers. Et je sais qu'un des organismes qui a présenté son témoignage hier, avait soulevé cet aspect-là, est-ce que, de votre côté, est-ce que vous y avez réfléchi, est-ce que vous avez une recommandation en cette matière?

2735

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

2740

Mais, ça, c'est quelque chose qui doit être discuté parce qu'il y a plusieurs différents points de vue par rapport à cette caméra. Si on regarde aux États-Unis, dès qu'on a besoin de la caméra, soudainement, ou du film, ça disparaît.

2745

Il y a encore cette culture de protection dans la police qui fait que malgré qu'ils ont les caméras ça sert à rien. Donc, est-ce qu'on devrait mettre l'argent sur une caméra qui va peut-être nous servir à rien. Si on regarde les exemples qui ont été faits aux États-Unis ou est-ce qu'on met l'argent pour des meilleures formations pour les policiers?

2750

Donc, c'est sûr que ça pourrait être une solution, mais est-ce que c'est la meilleure solution et est-ce que les policiers se sentent bien de porter ça. Tu sais, je veux dire, il y a eu le commentaire, je pense, d'une des personnes qui travaillait pour la police qui disait que... je me rappelle plus exactement qu'est-ce qu'il avait dit, mais il avait vraiment une grosse réticence au port des caméras.

2755

Et, je ne pense pas qu'on veut commencer à avoir une guerre entre les policiers et la population. On veut travailler ensemble. On veut trouver des solutions que les policiers reconnaissent être quelque chose qui doit être fait puis on ne veut pas forcer ni la communauté ni les policiers à faire des choses qui vont trop les forcer la main. Puis je pense que, oui. C'est ça.

MME MARYSE ALCINDOR, COPRÉSIDENTE :

Est-ce qu'il y a d'autres questions parce que nous débordons encore dans le temps. Il me reste à vous remercier et puis à vous souhaiter une bonne fin d'après-midi. J'espère que vous resterez avec nous.

MME MARIE-LIVIA BEAUGÉ:

2765

Bonne journée.

MME ARIANE ÉMOND, COPRÉSIDENTE:

2770

Merci beaucoup Madame Beaugé. Je vais maintenant appeler Madame Lamis Hashim. J'espère que je prononce bien votre nom, du Centre d'encadrement des jeunes femmes immigrantes (CEJFI).

Bonjour Madame.

2775

MME LAMIS HASHIM,

2780

Bonjour tout le monde. Alors, je m'appelle Lamis Hashim. Je suis chargée de projet au Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes.

Je ne vais pas prendre beaucoup de temps. C'est juste j'aimerais bien citer quelques données pour souligner la situation.

2785

Donc, nous, le CEJFI, le Centre d'encadrement pour jeunes femmes immigrantes, c'est un centre qui existe depuis 1998. Et elles travaillent auprès des femmes et pour les femmes. Donc, on les accompagne dans leur parcours pour trouver un emploi. Et dans ce l'aspect psychosocial et ainsi que le dépannage alimentaire, le dépannage vestimentaire et, donc, on vient, on est près de ces femmes et leur famille.